

Compte rendu de la CAPD du jeudi 2 février 2017



La 1ère CAPD de l'année s'est tenue jeudi dernier.

Nous n'avons pas fait de déclaration préalable car les sujets étaient techniques ne donnant pas lieu à prise de position politique de notre part. Mais pour autant nous avons dit ce que nous avons à dire tout au long de la réunion.

Nous avons déjà fait remarquer au DASEN que nous avons normalement 3 sièges en CAPD mais que nous n'étions que 2 ce jour (une qui ne travaille pas le jeudi et une remplacée) car la 3ème titulaire n'était pas remplacée. Nous lui avons expliqué que par principe, nous ne siégeons pas à une instance si nous ne sommes pas remplacées, nos élèves n'ont pas à pâtir de notre mandat syndical.

→ **la validation des barèmes** des collègues qui participent aux **mutations interdépartementales**. En amont nous avons contacté nos syndiqués et tous les collègues dont nous avons les coordonnées pour vérifier avec eux leurs points.

14 participants. Résultats lundi 7 mars.

→ **attributions des restes des promotions de novembre** :

Comme vous le savez, les promotions sont traitées à l'automne mais comme on calcule un pourcentage de promus, ça fait jamais un compte rond : on a par exemple 5,6 promos possibles. Du coup on donne 5 promos et il reste 0,6. A la fin on additionne les restes et parfois ça permet de redonner des promos.

6 collègues ont eu une promotion grâce aux restes avec effet rétroactif. C'est Noël après l'heure !

→ **inscription sur liste d'aptitude en fonction de directeur** :

22 candidats, 19 inscrits dont 6 qui font déjà fonction de directeur/trice cette année.

Nouveauté cette année, nous avons eu connaissance des rapports des IEN et commissions suite aux entretiens.

Un nouveau référentiel est sorti après la refondation qui définit 3 aspects du rôle du directeur/trice :

- pilotage péda :

coordonner équipe, animer (réunions), impulser (programmes, évaluations, aides/remédiations), piloter (projet école, climat scolaire)

- bon fonctionnement de l'école (= pratico pratique)

sécurité, conseil d'école, règlement intérieur, admissions, accueil et surveillance des élèves

- relations avec les partenaires

commune, parents, protection de l'enfance

Nous avons fait remarquer que parfois certains piliers de ce triptyque pèsent plus que d'autres dans les avis émis.

questions diverses posées par le SNUIPP :

→ *Les remplaçants :*

constat : de plus en plus de jeunes héritent de ces postes, sans être toujours armés
Le SNUIPP avait demandé de la formation pour les nouveaux remplaçants sous forme de conférences pédagogiques. Elle a lieu depuis plusieurs années mais nous pensons que ce n'est pas suffisant. Nous avons fait la proposition d'aller plus loin : prévoir début septembre par exemple vrai stage de formation continue. Nous avons demandé déjà en CAPD l'an passé un vademecum pédagogique et administratif (rédigé par IEN et responsable du service des remplacements pour les guider. Et du côté des titulaires pour faciliter le remplacement (prévisible ou pas) : Comme il y a eu une note de service sur « partager sa classe », réfléchir à une note sur « être remplacé ». On peut associer à cette réflexion des gens du terrain (remplaçants, directeurs, titulaires)

→ Suite à un entretien d'une collègue (que le snuipp accompagnait) nous avons soulevé la problématique des droits à l'image : souvent on pense que l'autorisation signée des parents en début d'année nous couvre pour tout mais c'est plus compliqué, surtout si on met des vidéos sur site, sur youtube (certains concours le demandent) . Nous avons évoqué la nécessité d'une note de service détaillée et claire. Elle va être faite.

→ Ce vendredi 10 février a eu lieu un stage organisé par la MGEN sur les risques psycho sociaux. Dès le départ il était précisé : non remplacé . Nous avons demandé comment feraient des collègues de petites écoles 2 classes par exemple retenus à ce stage mais non remplacés. Le secrétaire général a affirmé suivre l'affaire de près et apporter des réponses aux personnes concernées.

Et la suite ?

mardi 14 février prochain groupe de travail sur la circulaire mouvement (ouverture du serveur prévue mi mars)

pour vos élues en CAPD
Céline PAPIN et Géraldine TAPIE